

de fer, et il est constamment occupé à des travaux professionnels.

M. McMULLEN : Est-il employé permanentement à \$200 par mois ?

Sir CHARLES TUPPER : Oui, et c'est un salaire très raisonnable.

M. McMULLEN : Il faut que ce soit un homme très habile pour recevoir cela d'une façon permanente, car je sais que les ingénieurs ne reçoivent pas d'ordinaire autant que cela. Je sais que certains hommes d'un grand talent et d'une grande expérience pourraient peut-être recevoir ce salaire.

M. BAKER : Oui, \$400 par mois.

M. McMULLEN : Dans certains cas, mais je connais des ingénieurs qui ne reçoivent pas cette somme.

Sir JOHN A. MACDONALD : Vous ne connaissez pas M. Lynch.

Sir CHARLES TUPPER : Je puis assurer l'honorable député, parlant d'après mon expérience personnelle, qu'il n'y a pas un homme de profession employé au département des chemins de fer, depuis le premier jusqu'au dernier, dont le salaire n'est pas moindre que celui des hommes possédant les mêmes aptitudes reçoivent de la part des compagnies.

M. McMULLEN : Alors il n'y a aucun doute que les salaires doivent avoir augmenté depuis quelques années, car je sais que sur un chemin de fer auquel j'étais intéressé, nous donnions à un homme éminent, qui est maintenant ingénieur en chef de la ville de Toronto, M. Sproat, \$1,800 par année ou \$150 par mois.

M. BAKER : Il aurait dû avoir trop de fierté professionnelle pour l'accepter.

M. SHANLY : Puis-je demander à l'honorable député quel était ce chemin de fer ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Malpropre et à bon marché.

M. McMULLEN : Le chemin de fer de la Baie Georgienne et Wellington.

M. SHANLY : Quelle était la longueur de la ligne ?

M. McMULLEN : L'embranchement sur lequel il était employé avait 30 milles de long.

M. SHANLY : Je crois qu'un salaire de \$150 par mois n'est nulle part un salaire extraordinaire, mais je crois que pour un chemin de 30 milles, il est suffisant. Les devoirs de M. Lynch diffèrent beaucoup de la construction d'un chemin de fer de 30 milles de longueur. C'est un homme d'un talent hors ligne et en proportion du travail qu'il fait son salaire est très modéré.

M. McMULLEN : Je ne fais que citer cet exemple, et le chemin dont je parle était assez long pour que sa construction donnât un petit salaire à l'honorable député.

M. SHANLY : Qu'est-ce que l'honorable député a dit ?

M. McMULLEN : Vous avez fait mine de déprécier l'entreprise parce que le chemin n'avait que trente milles de longueur.

M. SHANLY : Je n'ai pas déprécié l'entreprise, mais je dis que si vous construisez un chemin de trente milles de longueur, vous n'avez pas besoin d'engager un ingénieur d'une haute réputation ou de lui donner un fort salaire. Il n'est pas nécessaire de le faire. M. Sproat ne reçoit pas un salaire aussi modique à Toronto, parce que les devoirs qu'il y remplit sont beaucoup plus étendus que ceux qu'il aurait à remplir sur un chemin de fer de trente milles de longueur.

M. McMULLEN : Il est possible que cette petite discussion soit un peu irrégulière, mais je dis qu'en certains endroits, il faut sur un chemin de fer de dix milles un ingénieur aussi compétent que pour 100 milles en certains autres endroits. Tout dépend de la nature des travaux à faire.

Lignes télégraphiques, Colombie-Anglaise..... \$6,500

M. BAKER : Pourquoi y a-t-il maintenant des dépenses pour ce service, puisque toutes les lignes de télégraphe ont été transférées à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Il y en a une partie qui n'a pas été transférée dans la région d'en haut à partir de Caribou en descendant, et il y a aussi une courte ligne à l'embouchure de la rivière Frasor.

Agents et dépenses contingentes, Colombie-Anglaise. \$4,000

M. BAKER : Je voudrais demander quand ce crédit devra, selon toute probabilité, être discontinué.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Qui est l'agent actuel ?

Sir JOHN A. MACDONALD : M. Trutch a été l'agent. Son service général expire le 1er juillet, mais si je suis bien informé, le département des chemins de fer désire, pour des raisons spéciales relatives à la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien sur la côte du Pacifique, retenir ses services jusqu'au premier septembre prochain.

M. EDGAR : M. Trutch n'est-il pas l'un des officiers payés par le gouvernement à une certaine somme ?

Sir CHARLES TUPPER : Ceci a été suspendu pendant le terme actuel, de sorte qu'il reçoit une somme comparativement petite en sus de ce qu'il recevrait dans tous les cas.

Accise..... \$338,485

M. COSTIGAN : L'augmentation de \$5,452 dans les salaires des officiers et des inspecteurs se compose principalement d'augmentations en vertu du statut, et il y a en tout une augmentation de quatre officiers dans toute l'étendue du Dominion. L'augmentation de \$2,600 pour l'augmentation de la paie des officiers dans les grandes distilleries et les grandes manufactures, est due au fait que le travail des distilleries en vertu du nouveau système exigera que les officiers soient à l'ouvrage de six heures du matin jusqu'à six ou sept heures de l'après-midi, au lieu de neuf ou dix heures du matin jusqu'à quatre comme dans le cas des bureaux ordinaires. L'augmentation de \$3,000 dans le service de prévention est représenté dans les rapports du commissaire comme étant nécessaire, vu les restrictions imposées dans tout le pays, en partie à cause de la mise en vigueur de la loi Scott qui a produit une tendance à la distillation illicite. L'augmentation de \$3,000 pour permettre au département d'acheter du naphtho de bois et de semblables produits pour être distribués aux manufactures en entrepôt, n'est réellement pas une augmentation, puisqu'elle est remboursée par les manufacturiers. La seule raison pour laquelle nous demandons une augmentation c'est que nous achetons les articles en Europe plutôt qu'aux Etats-Unis, et qu'en conséquence nous avons besoin de nous procurer un assortiment plus considérable.

Le comité lève la séance et rapporte les résolutions.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je demanderai aux honorables membres de l'opposition s'ils se contenteront d'un avis à bref délai pour proposer que lundi soit un jour du gouvernement ?

Sir RICHARD CARTWRIGHT : C'est très bien.

M. MILLS : L'honorable membre se propose-t-il lundi de se charger du bill de M. Jamieson et de le mettre sur l'ordre du jour ainsi que la chose a été suggérée.

Sir JOHN A. MACDONALD : Cela est en délibéré. Il y a deux mesures : les premières sur les bills et les ordres publics, qu'avec l'aide des honorables membres de l'opposition, j'aimerais à avancer sur le rôle et à classer parmi les ordres du gouvernement. L'une d'elle est le bill de M. McCarthy pour permettre aux compagnies d'emprunter sur